



Demande garde et pension alimentaire

Par **DidineD**, le **21/02/2018 à 09:34**

Bonjour,
Je suis séparée de mon conjoint depuis un an et demi, nous avons 1 fille.
Après négociation avec mon ex conjoint, nous avons finalement déposé ensemble une demande auprès du JAF pour fixer la garde de notre fille et l'éventuelle pension alimentaire.
Le tribunal a demandé à mon ex conjoint des pièces supplémentaires pour le dossier, hors à ce jour il n'a toujours pas répondu et le délai est expiré.
Notre demande va-t-elle s'annuler ?
Que puis-je faire pour éviter que cela s'annule ?

Par **Lea Smila Avocat**, le **23/02/2018 à 15:55**

Bonjour,
Les pièces complémentaires ont-elle été demandées dans le cadre du délibéré ou bien avant l'audience ?
Cordialement,
Léa SMILArnAvocat à la Cour
www.smila-avocat.com

Par **DidineD**, le **23/02/2018 à 22:09**

Bonsoir,
Tout d'abord je vous remercie pour votre réponse. Non nous ne sommes pas encore passé en audience. Nous n'avons pas encore été convoqué.
Cordialement,

Par **cocotte1003**, le **24/02/2018 à 06:45**

Bonjour, votre ex doit faire parvenir les pièces au moins 15 jours avant l'audience. Soit il demandera un report d'audience soit le juge tranchera en fonction des pièces qu'il a déjà. cela dépend aussi des pièces qu'ils manquent, cordialement